

1 - IDENTIFICATION DE L'OPERATION

Date d'établissement du plan de prévention :

	Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale		
Adresse		
Téléphone E-mail		
Responsable		
Service		
Effectif global prévu sur site		
Nom des sous-traitants qui interviennent sur le site		

Description de l'opération :

Commande N° du

Nature des travaux :

Lieu d'intervention (secteur) :

Dates prévues de début et de fin des travaux

2 - INSPECTION COMMUNE AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

Date de l'inspection :

Entreprise Utilisatrice :

Nom Fonction Visa

Nom Fonction Visa

Entreprise Extérieure :

Nom Fonction Visa

Nom Fonction Visa

3 – RISQUES D’INTERFERENCES LORS DES DIFFERENTES PHASES DE L’OPERATION ET PREVENTION

Exemple de remplissage du tableau :

Activité / phase de travail	Nature du danger	Mesures de prévention	Chargé de mise en place
Pose d’un filet de protection dans l’entrepôt principal à 4 m de part et d’autre du faitage	Accès des personnes et du matériel sur chantier Co-activité avec E.U.	Commence l’intervention après 18 h	E.E
		Dégage les palettes au dernier niveau des rayonnages	E.U
	Accès au faitage hauteur 8 m Chute de hauteur	Loue une nacelle élévatrice hauteur 10 m, déport 5 m	E.E

Activité / phase de travail	Nature du danger	Mesures de prévention	Chargé de mise en place

4 – EN CAS D'URGENCE

Numéros ou personnes à contacter en cas :

D'ACCIDENT GRAVE	XX	Ou (Infirmierie/secouristes)
D'INCENDIE, D'INCIDENT	18	Ou
DE FUITE / DEVERSEMENT	XX	

Se reporter aux plans d'évacuation affichés sur le site et aux panneaux d'informations.

5 – DOCUMENTS SPECIFIQUES AUX OPERATIONS

Liste des documents remis à l'Entreprise Extérieure avant le début des travaux pour information et application :

Documents	
Plan de circulation comprenant : <ul style="list-style-type: none">- Plan des voies d'accès et de stationnement- Lieux des locaux sociaux, sanitaires, vestiaires- Indication des zones à risques ATEX- Zones de chargement / déchargement- Zone de travail...	
Plan des lieux de stockage du matériel	
Le plan d'accès au site	
Consignes de dépotage	
Organisation des secours en cas d'urgence	
Consignes incendie	
Procédure relative aux permis de feu	
Procédure relative aux permis de travaux spécifiques (fouille, espace confiné, toiture...)	
Permis de franchissement de zone si l'atmosphère est confinée	
Les procédures de consignation (électrique, autres)	
Permis de travail en atmosphère ATEX	

Documents devant être remis par les entreprises extérieures :

Habilitations nécessaires liées aux travaux (cocher la ou les cases et indiquer le nom des personnes habilitées) :

Electrique

Grue ou nacelle

Cariste

Pontier

Nom des
Personnes :

+ copie des permis

Fiches de Données de Sécurité :

Autres :

6 – SURVEILLANCE MEDICALE PARTICULIERE

Si les travaux réalisés nécessitent un suivi médical

Postes concernés	Nom des personnes concernées	Entreprises concernées

7 – EN CAS DE PRET DE MATERIEL

Matériel	Mis à disposition le	Nom de l'entreprise extérieure	Consignes de sécurité	Rendu le

L'entreprise extérieure a pris connaissance de la conformité et des dates de vérification du matériel prêté.

8 – MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SOCIAUX ET SANITAIRES

9 – REMARQUES PARTICULIERES



PORT SYSTEMATIQUE DES CHAUSSURES DE SECURITE ET DE VETEMENT DE PROTECTION SUR TOUT LE SITE



10 – INSPECTIONS ET REUNIONS PERIODIQUES

11 – VISAS DES PARTIES INTERESSEES

Le chef de l'entreprise extérieure doit (*parapher chaque point*) :

- ✓ Mettre à disposition de son personnel les outils, matériels, moyens de protection conformes à la réglementation et lui faire connaître les consignes particulières liées à leur emploi.
- ✓ Inscrire la présence de son personnel au standard ou à la maintenance sur les registres d'évacuation, dès son arrivée sur le site et lors de son départ.

Date	Auditeur	Nouveaux risques	Mesures prises

- ✓ Fournir à ses sous-traitants toutes les informations concernant les dangers, les moyens de prévention, les lieux auxquels ils ont accès et les issues de secours.
- ✓ Préciser à son personnel les zones dangereuses, les moyens adoptés pour les matérialiser et expliquer l'emploi des dispositifs collectifs et individuels de protection.
- ✓ Montrer à son personnel les voies à emprunter pour accéder et quitter le lieu de l'intervention, les locaux et installations mis à disposition et les issues de secours.
- ✓ Faire connaître à l'ensemble de son personnel les dangers spécifiques auxquels ils sont exposés, les mesures prises pour les prévenir et le présent plan de prévention.
- ✓ Faire savoir à son personnel que les travaux sont arrêtés si les consignes ne sont pas respectées.
- ✓ Se conformer à la réglementation liée au respect de l'environnement propre à l'usine.

L'entreprise extérieure certifie avoir fait connaître à l'ensemble de ses salariés et de ses sous-traitants concernés, sous sa responsabilité, toutes les informations de ce présent protocole.

<i>Entreprise d'Accueil (E.A.)</i>	<i>Entreprise Extérieure (E.E.)</i>
<i>Nom :</i>	<i>Nom :</i>
<i>Fonction :</i>	<i>Fonction :</i>
<i>Date :</i>	<i>Date :</i>
<i>Signature :</i>	<i>Signature :</i>

12 – PLAN D'ACCES AU SITE ET ZONES PRINCIPALES

Plan de situation de l'usine indiquant les :

- Parkings
- Entrées
- Postes de garde
- Infirmierie
- Pont bascule accès
- Les routes, voies
- Le sens de circulation
- Les points de chargement et de déchargement
- Les zones de travail
- ...